

Quand la musique apaise les personnes atteintes d'Alzheimer



Marie Le Noac'h, psychomotricienne et doctorante, consacre sa thèse aux « bénéfices de la musique dans la prise en charge des troubles du comportement chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées vivant en Unité de Vie Protégée ». Menée dans quatorze établissements, sa recherche explore des alternatives non médicamenteuses au cœur du quotidien des soignants et des résidents. Rencontre.

Par Aurélie Pasquelin

Comment est né votre sujet de thèse ?

Marie Le Noac'h : En tant que psychomotricienne en EHPAD, j'ai souvent observé une recrudescence des troubles du comportement en fin de journée chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, un phénomène, connu sous le nom de « syndrome du coucher de soleil ». Il survient à un moment où les équipes sont réduites, et le recours aux psychotropes reste fréquent malgré les recommandations. Ma thèse est née de ce constat : comment apaiser ces troubles autrement, notamment grâce à la musique diffusée le soir après le repas, pour améliorer le quotidien des résidents et des soignants.

Comment s'est construite la collaboration avec la société Onze Plus ?

L'envie de faire de la recherche était là depuis longtemps. J'ai conçu ce projet de thèse de façon autonome, en m'appuyant sur mon expérience de terrain et sur l'accompagnement de chercheurs, notamment Yohana Lévêque, du Centre de recherche en neurosciences de Lyon. Elle m'a orientée vers Onze Plus, une société déjà investie dans la recherche sur la musique. L'adhésion de ses équipes a été immédiate, et nous avons mis en place une thèse CIFRE. En EHPAD, particulièrement lorsque j'intervenais en UHR et en UVP, j'utilisais déjà la borne musicale Mélo de Onze Plus dans ma pratique. Cette continuité entre terrain, recherche et innovation a donné tout son sens au projet.

Quels sont les modalités et les protocoles de l'étude ?

La thèse, lancée en 2024 pour une durée de trois ans, comprend deux protocoles musicaux et un protocole sur les soignantes des UVP. La première expérience repose sur une diffusion musicale dans l'unité par les soignantes : la musique est diffusée le soir via la borne Mélo avec des playlists personnalisées, et les résidents choisissent d'y participer ou non. Le second protocole associe un thérapeute (psychomotricien ou ergothérapeute), qui anime un temps d'écoute active après le dîner, avec des propositions douces de chants, de mouvements ou de bercements. Les résidents sont d'abord observés sur une période de référence, ce qui



permet de comparer l'évolution des comportements. L'originalité du protocole réside dans la diffusion quotidienne de la musique, intégrée comme une routine du soir, pour sécuriser les résidents, favoriser l'apaisement et faciliter la transition vers le coucher.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Après près d'un an et demi de démarches administratives et éthiques – indispensables pour la recherche auprès de personnes vulnérables –, l'étude est entrée dans sa phase clé : l'inclusion des participants. Quatorze établissements participent aujourd'hui au protocole, et les observations sont en cours. Les résultats feront l'objet de publications scientifiques, avec l'objectif à terme de valoriser ces données et d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche sur la musique et les troubles du comportement. Cette démarche favorisera l'émergence de nouveaux développements au sein de Onze Plus, tant sur les contenus relatifs au soin que sur les pratiques mises en œuvre. ●



La Borne Mélo

c'est...

- Une **entreprise française**, basée en Bourgogne qui s'engage en matière de développement durable, de responsabilité sociétale : Label Empl'itude, Global Compact, Société à mission.
- Un **accompagnement** multiple :
 - Formation continue (en visio ou présentiel, plusieurs formules qui s'adaptent aux besoins)
 - Équipe dédiée joignable 5 jours/7
 - Contrat de services (garantie des pièces 10 ans)
 - Réseau d'ambassadeurs (dans toute la France).
- De la **musique** (répertoire jusqu'à 4000 titres) pour stimuler la mémoire, réveiller les souvenirs et partager des émotions.
- Des **animations** (plus de 2000 activités) à disposition avec de nouveaux contenus mensuels.
- Du **soin** : utilisée comme une approche non-médicamenteuse, la musique aide les personnes qui ont des troubles neuro-cognitifs.



Des milliers de musiques



Des milliers de contenus



Des activités cognitives
à visée thérapeutique



+ de 4000
titres
musicaux
&
+ de 2000
jeux
et activités
stimulantes



www.bornemelo.fr

Contact@11plus.fr
03 85 73 24 80

